



Comité Technique de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Mardi 28 septembre 2021

Déclaration liminaire lue par la CGT

Après plus d'une décennie de réorganisations–désorganisations des politiques publiques et des services publics de l'État, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes franchit une étape supplémentaire, sous la forme d'un projet stratégique de démantèlement de nos missions. Ce projet stratégique s'inscrit clairement dans la politique gouvernementale actuelle d'abandon de la fonction publique et de démission des politiques publiques en matière d'environnement. D'ailleurs, l'actualité récente montre une nouvelle baisse des effectifs de notre pôle ministériel en 2022, avec 426 suppressions de postes prévues.

Sur le quinquennat 2017-2022, 10 % des effectifs du ministère de la transition écologique auront donc été supprimés. Entre 2013 et 2022, la continuité de cette trajectoire aura conduit à la suppression de 20 % des effectifs sous les deux dernières mandatures.

Alors que ce gouvernement distribue des dizaines de milliards aux entreprises au titre du plan de relance ou des différents plans de soutien au secteur privé, il supprime année après année des milliers de postes au ministère de la transition écologique, tout en donnant en plus des leçons d'écologie à la Terre entière.

En usant du chantage à l'emploi comme le patronat, le ministère de la transition écologique tend ainsi à abandonner toute politique sérieuse en matière d'environnement, qu'elle soit réglementaire ou normative, pour se transformer peu à peu en simple distributeur d'argent public à destination d'entreprises qui n'ont eu de cesse de développer pourtant les délocalisations.

Avec son plan dit stratégique, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit pleinement dans cette démarche qui consiste à remplacer une fonction publique d'action par une fonction publique de communication et de distribution d'argent public.

L'urgence environnementale actuelle et les attentes de plus en plus fortes de la population en matière d'écologie nécessitent pourtant plus que jamais d'investir massivement dans les politiques publiques de la transition écologique et solidaire.

Or, le projet stratégique de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, c'est tout le contraire. C'est la poursuite d'une logique de priorisation des missions qui entraînera une nouvelle série d'abandons, de privatisations, d'externalisations et de transferts de politiques publiques.

Plus que jamais, la CGT appelle donc les agents à boycotter ce projet stratégique mortifère et ses innombrables réunions qui durent depuis maintenant plus d'une année.

Pour la CGT, l'urgence est de défendre, reconquérir et développer les missions de service public des DREAL : missions de contrôle et de connaissance, préservation de notre environnement, politiques



sociales, animation territoriale, etc. mais aussi de construire des réponses nouvelles aux situations de crise, y compris s'agissant de l'aménagement et du développement des territoires face aux enjeux climatiques et sociaux.

Les réorganisations-désorganisations constantes des services publics en général ont des conséquences graves à la fois sur les agents et sur le fonctionnement de notre société. Après toutes ces années passées à les casser, il faut procéder désormais à une véritable reconstruction de services publics nationaux dotés de réseaux déconcentrés efficaces en capacité de porter les politiques publiques dont ils ont la charge.

Pour la CGT, la mise en œuvre d'une autre politique de l'emploi public reste un enjeu clé de la période : l'urgence doit être décrétée ! Depuis 2011, sur le seul périmètre de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, la baisse globale des effectifs est de **-11,4%**, avec une baisse de **-21%** sur le périmètre de l'ancienne DREAL Auvergne (de 310 agents à 245) et de **-7,4%** sur le périmètre de l'ancienne DREAL Rhône-Alpes (de 743 agents à 688).

Il était prévu début septembre d'aborder lors du Comité Technique de ce jour la « *liste des postes supprimés en application de l'arrêté du 26 avril 2021 désignant les opérations de restructurations au sein des DREAL* ». Étrangement, ce sujet a disparu de l'ordre du jour. Quelle en est la raison et où se trouve cette liste ? Les agents sont en droit de savoir si leur poste est supprimé, d'autant plus si cela figure dans une liste !

Pour la CGT, il est impératif d'arrêter les suppressions d'emplois et au contraire de définir un véritable plan pluriannuel de recrutement. Les services sont désormais exsangues et même un simple arrêt des baisses d'effectifs ne suffira pas !

La CGT appelle les personnels à s'inscrire dans la journée de mobilisation unitaire du 5 octobre prochain pour exprimer leur ras-le-bol face en particulier à :

- Des conditions de travail dégradées,
- Des charges de travail devenues insoutenables,
- De la maltraitance institutionnelle qui leur impose un travail bâclé,
- L'impossibilité de travailler correctement,

Pour imposer d'autres choix pour l'avenir, la CGT revendique au niveau national la création de 4 000 postes chaque année durant 5 ans dans les domaines de l'écologie et de la cohésion des territoires.

**MOBILISONS-NOUS
TOUTES ET TOUS
LE 5 OCTOBRE**